



L'EMI en bref

Numéro 59 – Octobre 2011

RAS-LE-BOL MONDIAL

L'EMI en bref

Une publication de
L'Entraide missionnaire

433 boul. Saint-Joseph Est
Montréal (Québec)
H2J 1J6

Tél. : 514-270-6089
Télec. : 514-270-6156
Courriel : emi@web.ca
<http://www.web.net/~emi>

Équipe de la permanence

Gerardo Aiquel
Suzanne Loisel
Micheline Malboeuf
Denis Tougas

Consultante
Jeannette Thiffault

Ce qui au début était une tiède promesse d'*occuper Wall Street* dans un parc public du district financier de Manhattan, est devenu aujourd'hui un mouvement national aux États-Unis. Organisées à travers les réseaux sociaux et renforcées par l'arrestation de 700 personnes manifestant à New York le 1^{er} octobre dernier, les mobilisations se sont étendues aux principales villes américaines pour protester contre les banques, les bureaux corporatifs et les postes de police et pour demander une réelle démocratie. Quelques mois plus tôt, des révoltes populaires s'étaient répandues comme une traînée de poudre, d'abord en Tunisie et en Égypte, puis au Yémen, au Bahreïn, maintenant en Syrie et en Libye. Face à l'ampleur du mouvement de révolte en Libye, des pays occidentaux membres de l'OTAN sont intervenus rapidement et massivement dans le cadre d'une opération militaire d'envergure, mission à laquelle le Canada est partie prenante.

En Europe, où dans les années 80, les gouvernements avaient décrété la mort de l'État providence dont le chacun pour soi et la consommation effrénée avaient créé l'illusion d'une prospérité sans fin, des pays comme l'Italie et le Portugal sont aujourd'hui en sérieuses difficultés économiques et la Grèce est au bord de la banqueroute. Les mesures radicales d'austérité imposées par les institutions internationales au gouvernement grec ont provoqué l'ire de la classe moyenne de ce pays qui, au bout du compte, paiera la note. Face à l'ampleur de la crise aussi en Espagne, le mouvement des *Indignés* a manifesté dans différentes villes et occupé pendant des semaines d'importantes places publiques dont la *Porte du Soleil* à Madrid.

En Amérique du Sud, ce sont les étudiants chiliens qui manifestent quotidiennement pour un système d'éducation plus juste en proposant de nouvelles mesures pour financer leurs demandes. Peu de place a été accordée dans les médias du Nord à ces manifestations réunissant plus d'un million de personnes en juillet dernier.

Chez nous, au Québec, l'indignation commence à monter dans la population suite au refus obstiné du gouvernement Charest de mettre sur pied une enquête publique sur la collusion et la corruption dans le milieu de la construction. Au Canada, le gouvernement Harper, fort de sa majorité parlementaire, fait fi de la population et du Parlement en décidant de prolonger, sans débat public, sa participation à la mission de l'OTAN en Libye. Plus encore, le projet de construction d'un pipeline menant le pétrole des sables bitumineux de l'Alberta vers le sud des États-Unis provoque un mécontentement de plus en plus grand face au non-respect des engagements du Canada pris à la conférence de Copenhague sur les changements climatiques.

Les conséquences de la crise globale du système néolibéral qui frappe tant de pays mettent en lumière l'abandon par les gouvernements de politiques orientées vers le bien-être de leurs populations. Ce modèle économique a favorisé la soumission des institutions démocratiques aux intérêts des grands conglomerats économiques. Malgré la répression de plus en plus forte et la criminalisation des protestations populaires, on assiste présentement à une mondialisation du ras-le-bol citoyen. On peut espérer que la mobilisation citoyenne pour plus de démocratie et de justice sociale ne s'essouffle pas et arrive à influencer les décideurs publics au pays et ailleurs dans le monde.

PORTONS LE COQUELICOT BLANC !

La première campagne du coquelicot blanc fut lancée en Angleterre, en novembre 1933 par la Co-operative Women's Guild (CWG). Par cette campagne, la CWG voulait non seulement commémorer toutes les victimes de la guerre, mais également proclamer son rejet de la guerre et se dissocier des commémorations faisant subtilement l'apologie de la force militaire.

C'est dans le même esprit, qu'à l'occasion du Jour du souvenir, le 11 novembre, le Collectif Échec à la guerre dont L'EMI est membre, organise la première campagne annuelle québécoise du coquelicot blanc qui sera officiellement lancée au début du mois de novembre, lors d'une activité publique. D'ici là, il importe de la faire connaître au sein de nos réseaux. À cette fin, des informations plus complètes sur l'origine, le sens et les objectifs de cette campagne sont disponibles sur le site du Collectif Échec à la guerre : www.echecalaguerre.org

Portons le coquelicot blanc! Il s'agit d'un geste simple à poser en mémoire de *toutes* les victimes des guerres et pour la fin de toutes les guerres combien meurtrières.

LA DÉMOCRATIE EN QUESTION

Le Congrès 2011 de L'EMI s'est directement inspiré de l'actualité : un désenchantement croissant dans de nombreux pays développés face à des dirigeants élus démocratiquement et ailleurs, au Maghreb et au Moyen-Orient notamment, des populations entières qui se révoltent et exigent la démocratie.

Christian Nadeau, professeur au département de philosophie de l'Université de Montréal et auteur de *Contre Harper, bref traité philosophique sur la révolution conservatrice* (2010), s'est interrogé sur un paradoxe apparent dans nos sociétés : en Occident où les droits fondamentaux semblent garantis par les textes constitutionnels, des gouvernements démocratiquement élus adoptent des lois anti-démocratiques. Par exemple, ces lois anti-terroristes, supposément d'exception mais qui sont devenues permanentes avec leur reconduction régulière. Face à ces dérives, deux attitudes pourraient expliquer l'absence actuelle de réaction démocratique : l'une considère la participation électorale comme un exercice démocratique suffisant au-delà duquel la responsabilité individuelle n'est plus engagée, à l'image d'un spectateur assistant à une pièce de théâtre; l'autre considère l'expression ouverte d'un désaccord comme une ultime réaction qui permet ensuite de ne plus se sentir concerné.

Au Canada, ces attitudes ont permis la construction d'une culture politique de droite qui marginalise toujours plus la contestation et réduit même la volonté de débattre des enjeux démocratiques. Ainsi, depuis les attentats du 11 septembre 2001, les discours sur la menace terroriste ont à tel point été intériorisés et les mesures d'exception adoptées « normalisées » que l'identité canadienne s'en trouve changée : l'armée joue aujourd'hui un rôle de premier plan dans la politique extérieure du pays, et sur le plan sécuritaire, la prison de Guantanamo, le sort de Maher Arar ou des prisonniers afghans confiés aux prisons locales n'émeuvent plus.

Pourtant, rien ne nous a forcés à accepter ces transformations. Nous avons encore le choix d'utiliser tous les instruments de nos institutions démocratiques. Sinon, démocratiquement, nous nous priverons de liberté.

Pour sa part, **Fadi Hammoud**, journaliste indépendant d'origine libanaise et spécialiste du monde arabe, s'est employé à préciser les orientations perceptibles des soulèvements populaires dans la région. Dans leur ensemble, les révoltes survenues depuis les premiers soulèvements en Tunisie n'ont toujours pas atteint leurs buts, soit la liberté politique et la justice sociale, mais ont montré des peuples en marche après 40 ans de stagnation. Rien n'est encore gagné! La région est d'une importance stratégique capitale pour l'économie mondiale et toutes les grandes puissances, si elles ont été surprises dans un premier temps, y interviennent maintenant de manière résolue.

Presque partout, les populations se sont révoltées contre des dirigeants despotiques et corrompus considérés comme des traîtres en regard de leurs prédécesseurs, Bourguiba en Tunisie ou Nasser en Égypte. Ce dernier pays a été le théâtre de manifestations populaires rassemblant parfois des millions de personnes dont plus d'un millier ont payé de leur vie le départ du président Moubarak. Le vide laissé par la chute de cet allié

essentiel des États-Unis et d'Israël n'est toujours pas comblé et on assiste présentement à une lutte farouche pour contrôler le mouvement populaire qui ne s'épuise pas. La contre-révolution semble s'organiser sous la houlette des États-Unis qui a lâché Moubarak pour mieux sauver le régime. Un modèle semblable à celui de la Turquie semble se dessiner, soit une alliance équilibrée à la direction du pays entre militaires du Conseil national et Frères musulmans.

Le cas de la Syrie est différent. Les premières manifestations ont réclamé plus de liberté mais non le changement du régime. On a plutôt vu l'émergence d'une opposition extérieure formée de Frères musulmans et d'anciens dignitaires déchus. Cette opposition a choisi rapidement le recours aux armes pour affronter les forces de l'ordre et réduire le soutien d'une partie de la population au président Al-Assad. Même si les États-Unis et Israël ont appelé à détruire ce pays de *l'Axe du Mal*, il est loin d'être certain que l'OTAN s'y risque comme en Libye. Les dirigeants de la Syrie et de la Libye, à cause de leur opposition farouche aux États-Unis et à Israël, conservent encore une certaine légitimité dans leur pays respectif et dans la région.

Pour sa part, **Marcelo Solervicens**, secrétaire général de l'Association mondiale des radiodiffuseurs communautaires (AMARC), a commenté les différentes voies de démocratie représentative expérimentées en Amérique latine depuis la chute des dictatures militaires à la fin des années 1980.

À titre de bilan, un certain progrès a pu être observé : l'extrême pauvreté a reculé presque partout. Par contre, les inégalités économiques et sociales se sont accrues faisant croître la violence et les tensions sociales, des politiques néolibérales étant appliquées dans presque tous les pays, y compris ceux aux gouvernants réputés de gauche. Ceci pourrait expliquer que les États-Unis laissent faire pour le moment.

Aujourd'hui, le continent occupe une position différente dans le système mondial : sa dépendance antérieure a fait place à une certaine influence gagnée par la formation d'alliances régionales, au nationalisme de certains pays et au poids économique du Brésil. Ses relations se sont également diversifiées avec la signature d'accords bilatéraux avec les pays riches, et l'on retrouve partout les investissements directs étrangers des grandes multinationales. Le Chili est même cité comme modèle du néolibéralisme. Dans ce pays pourtant, l'application minutieuse des règles capitalistes a conduit aux révoltes généralisées des étudiants dont les revendications sont reprises par une couche importante de la population.

Même si les contextes varient d'un pays à l'autre, on remarque la généralisation de la répression des mouvements contestataires et du discours révolutionnaire. Les mêmes moyens sont souvent appliqués : la criminalisation de l'opposition, la cooptation des revendicateurs et le contrôle de l'accès aux médias. D'où la montée des tensions sociales. Le modèle de démocratie néolibérale appliqué jusqu'à présent n'est plus viable. Il requiert toujours plus de contrôle sur les populations.

Riccardo Petrella, professeur émérite de l'Université catholique de Louvain et cofondateur du Comité international

pour le Contrat mondial de l'eau, s'est appliqué, quant à lui, à expliquer la dangereuse logique qui entraîne des institutions pourtant démocratiques à suivre des voies suicidaires.

À partir de la fin des années 1960, alors que tout l'Occident commençait à sentir les limites d'une croissance économique jusque là sans frein, le grand capital a inventé une nouvelle vision du monde. La planète s'est transformée peu à peu en un ensemble de ressources à valeur marchande variable selon l'offre et la demande. Avec la « financiarisation » du monde, le capital a éliminé toute frontière. L'eau, l'air, la terre sont devenus des ressources à gérer efficacement pour assurer la croissance, seule garante du bien-être d'États souverains. Des éléments essentiels à la vie ont été « patrimonialisés », transformés en actif, source inédite de richesses. Ces nouvelles marchandises ont été privatisées et vendues à la pièce aux individus. Le citoyen est devenu consommateur et s'est vu soumis à deux principes dont la légitimité n'est même pas contestée : qui consomme, paye; qui pollue, paye. Chacun est devenu responsable de son propre bien-être à partir de son pouvoir d'achat! Le vivre ensemble a été déconstitutionnalisé. La stabilité du marché est la finalité ultime du politique.

Pour contrer les crises actuelles, les dominants du G8 et du G20 proposent de s'enfoncer davantage dans la même logique : renforcer encore plus les lois du marché pour régler les problèmes, imposer l'efficacité financière comme premier critère de gouvernance tout en décriant les dépenses publiques comme source d'inflation, ou encore entreprendre la grande croisade de l'*économie verte*.

Riccardo Petrella propose des voies pour sortir de cette logique de mort : extraire les éléments qui constituent le bien commun (l'eau, l'air, la santé, l'éducation...) de cette entreprise de « patrimonialisation » pour les replacer au niveau des droits; entreprendre une véritable révolution culturelle pour faire reconnaître l'humanité comme valeur ultime des rapports humains, et déclarer illégaux les mécanismes qui engendrent la pauvreté à tous les niveaux : législatifs, institutionnels et des pratiques sociales.

Le film, *Crises au Congo : la vérité dévoilée*, a été projeté pour illustrer les conditions particulières et dramatiques dans lesquelles la démocratie se développe dans de nombreux pays africains sortant à peine de conflits meurtriers. Il est disponible sur la toile : <http://congojustice.org>

Les Actes du Congrès seront publiés sous peu.

LES INVESTISSEMENTS MINIERS DÉVELOPPENT-ILS L'AFRIQUE?

En avril dernier, en collaboration avec le Groupe de recherche sur les activités minières en Afrique (GRAMA) de l'UQAM, L'EMI a organisé un colloque international pour débattre de la question. Y sont intervenus des représentants de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, de principales associations d'entreprises minières du Canada, des chercheurs, des membres de communautés affectées et d'organismes de coopération internationale (OCI). Étaient absents les représentants des ministères canadiens concernés, pourtant invités mais obligés de se tenir à l'écart de tout débat public durant la période électorale.

La question posée est importante et actuelle. Chez les entreprises minières comme au gouvernement canadien, l'objectif du développement des pays hôtes est devenu un leitmotiv récurrent pour fonder les investissements et les politiques publiques de soutien au secteur. Cependant, l'actualité rapporte régulièrement des tensions sinon des conflits entre minières et gouvernements nationaux ou communautés avoisinantes. Plusieurs facteurs ont été abordés pour aider à y voir plus clair.

À partir des années 1990, poussés par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, tous les pays africains pourvus de ressources minières ont ouvert largement leurs portes aux investissements des entreprises minières étrangères, canadiennes en grande majorité. De nouveaux codes miniers ont été partout adoptés et des politiques incitatives pour les investissements étrangers, dont des mesures de réduction fiscale et de redevance, ont été mises en place. L'Afrique dans son ensemble s'est ouverte au marché. La mise en exploitation de ces richesses devait permettre aux différents États d'accroître leurs revenus, permettant ainsi de payer leur dette et d'assurer leur développement économique et social.

Le document d'orientation pour le secteur minier adopté par l'Union Africaine et présenté par Antonio Pedro qui en avait coordonné la rédaction, insiste fortement sur la nécessité d'arrimer l'industrie minière, en grande partie aux mains d'entreprises étrangères, aux autres secteurs de l'économie nationale et locale. De plus, il souligne la sous-évaluation dans les ententes contractuelles des coûts locaux associés aux opérations en termes de dommages environnementaux et de perturbations des modes de vie des communautés.

Face à ces critiques, les réponses vont dans le même sens : promouvoir des politiques plus élaborées de responsabilité sociale (RSE) par les entreprises elles-mêmes et, pour le gouvernement, offrir des programmes de renforcement des capacités, au niveau de la gouvernance notamment. Le fossé est évident entre la volonté de mener une stratégie économique d'ensemble de développement national d'une part, et des mesures restreintes, autodéterminées et auto-évaluées pour pallier aux conséquences néfastes d'opérations minières en territoire habité de longue date. La croissance et le développement d'une entreprise ne cadrent pas nécessairement avec ceux d'un pays en développement.

Durant le colloque, les premiers éléments d'un nouveau programme de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) ont été annoncés. Doté d'un budget de 26,7 millions \$, il participe à la Stratégie canadienne pour la RSE et permettra à des OCI canadiennes de s'associer à des entreprises minières pour mettre en œuvre des projets de développement communautaire.

On peut s'interroger sur le bien-fondé de ce programme qui injecte des sommes destinées à la réduction de la pauvreté, comme le stipule la loi C-293 sur l'Aide publique au développement, dans des projets visant à atténuer les

conséquences des opérations des minières canadiennes à l'étranger. Et sur la logique suivie par ces OCI en accord, sans

doute, avec le modèle de développement promu par ces projets.

LE COMBAT DE JEAN-CLAUDE BAJEUX TOUJOURS D'ACTUALITÉ

Responsable du Centre œcuménique des droits humains (CEDH) à Port-au-Prince, Jean-Claude Bajeux est décédé en août dernier. On se souviendra de lui comme un des principaux combattants contre la dictature duvaliériste et pour l'établissement de la Constitution haïtienne du 29 mars 1987. Jusqu'à sa mort, il aura été l'un des piliers du Forum citoyen pour la réforme de la justice en Haïti. Comme l'écrivait Laënnec Hurbon au lendemain de son décès, *le massacre de tous les membres de sa famille, hormis deux d'entre eux, a conduit Jean Claude – au-delà de tout ressentiment, au-delà de toute quête de vengeance - à faire des droits humains sa boussole et son horizon, le fondement et la source de son engagement politique, et à inscrire dans l'universel la longue marche bicentenaire d'Haïti contre le despotisme.*

Après avoir connu l'exil à Santo Domingo, puis à Porto-Rico, c'est de là qu'il va entreprendre avec sa femme, Sylvie, le combat contre la dictature duvaliériste, père et fils. Spécialiste de la littérature caribéenne, Jean-Claude Bajeux a mis son immense culture au service de ce combat. Après le 7 février 1986, jour de la chute de Duvalier fils, dès l'ouverture de l'aéroport, il est le premier à rentrer au pays et ouvrir la voie au retour de la diaspora. De 1987 à 2011, il a dénoncé sans relâche les violations de droits humains et les dérives autoritaires des gouvernements militaires ou civils d'Haïti, convaincu que *seuls les droits de l'homme peuvent et doivent irriguer, orienter, donner sens à la politique, sous peine de dériver vers la barbarie.* Ce que Jean-Claude Bajeux a proposé toute sa vie, c'est de placer la justice, donc la lutte contre l'amnésie et l'impunité, au centre de la vie politique haïtienne.

Au cœur de la crise interminable dans laquelle le pays est installé : crise de la justice, crise de vérité et de la mémoire des crimes, crise du droit, l'héritage de Jean-Claude Bajeux ne peut rester lettre morte. Dans la brochure intitulée *Impossible justice : le piège de l'amnésie* (2001), Bajeux écrivait : *Cette justice à faire n'est jamais terminée. Tant qu'il y aura des hommes, il nous faudra lutter pour redresser, réformer, réparer, même si nous avons parfois l'impression de travailler comme Sisyphe, à rouler la boule jusqu'au sommet de la montagne et la voir redescendre et avoir encore une fois, à la rouler et la rouler encore une fois jusqu'au sommet de la montagne.*

Quelques mois avant sa disparition, cette justice à faire avait pris un nouveau tournant avec le retour en Haïti de Jean-Claude Duvalier après ses 25 années d'exil en France. Au lendemain de ce retour inattendu, Jean-Claude Bajeux écrivait : *Voici que nous avons, maintenant, le privilège d'offrir refuge à ceux-là même qui ont massacré nos frères, nos sœurs; à ceux qui ont lentement exterminé nos jeunes, nos militants, nos pères, nos mères, nos épouses et nos enfants, le peuple haïtien, dans le marécage de Fort-Dimanche et partout dans le pays profond. Refuge et impunité à ceux qui avaient tranquillement détourné*

l'argent du pays dépensant et gaspillant à tous vents, le confiant à la garde de banques étrangères.

Le retour en toute impunité de Duvalier a créé une onde de choc parmi les organisations haïtiennes de défense des droits humains qui, depuis, réclament haut et fort qu'il soit jugé pour crimes contre l'humanité. Parmi ces organisations, on compte principalement la Plate-forme des organisations haïtiennes des droits humains (POHDH), la Commission nationale Justice et Paix (JILAP) de la Conférence épiscopale d'Haïti, le Réseau national de défense des droits humains (RNDDH), le Collectif des citoyens pour juger Duvalier et le Groupe d'appui aux rapatriés et réfugiés (GARR).

La même revendication de déférer l'ex-dictateur à la justice haïtienne est portée par des organisations internationales de défense des droits dont, entre autres, Amnistie internationale, Human Rights Watch, la Fédération internationale des droits de l'homme, la Plate-Forme Haïti de Suisse (PFHS). Amnistie internationale vient de récidiver en publiant, en septembre dernier, son dernier rapport intitulé *On ne peut pas tuer la vérité – Le dossier Jean-Claude Duvalier.* Ce rapport présente une analyse sur les crimes contre l'humanité commis par le régime duvaliériste et sur leur imprescriptibilité au regard du droit international. En conclusion de son analyse, Amnistie renouvelle sa recommandation de tenir un procès pour juger Duvalier. Ce n'est qu'à cette condition que *justice sera rendue aux milliers de victimes du duvaliérisme.* L'organisme recommande également que *les actuels dirigeants haïtiens reconnaissent la responsabilité de l'État dans les crimes commis et que des excuses officielles du chef de l'État Michel Martelly soient présentées à la nation.* Amnistie suggère enfin l'élaboration d'un *programme de reconstruction de la mémoire collective.* À noter que des manifestants pro-Duvalier ont perturbé violemment la présentation du rapport faite à Port-au-Prince sur l'ancien dictateur nous ramenant subitement aux vieilles méthodes de son régime.

Selon le Collectif contre l'impunité composé de plaignantes et de plaignants contre l'ex-dictateur Duvalier et d'organisations de défense des droits humains, *le contexte actuel fait peser d'énormes risques quant à la tenue d'un procès digne de ce nom, un procès sérieux, équitable, mettant en lumière les mécanismes de la dictature duvaliériste... Juger JC Duvalier peut être une opportunité de transformer notre système de justice, d'ouvrir la voie pour exiger que d'autres violateurs, quels qu'ils soient, rendent compte à la nation.*

Le dossier Duvalier est un dossier emblématique de la lutte contre l'impunité en Haïti. Le juger pour crimes contre l'humanité est un passage obligé pour résoudre la longue crise de la justice et du droit qui persiste en Haïti. Le traduire en justice dépend de la volonté politique du gouvernement haïtien.